

Bilan provisoire de la concertation



Piétonisation de tout ou partie des Quais :

12 propositions vont dans ce sens et demandent la suppression de la voiture sur un tronçon plus ou moins grand des quais.

Ces propositions sont plus ou moins bien acceptées. La plus populaire d'entre elle ayant 52 points au jeu des pour et contre. Cette proposition est également citée près de 260 fois dans les questionnaires.

Il est à noter que 6 propositions demandent également une piétonisation occasionnelle des quais notamment le dimanche.

L'amélioration du confort des piétons et l'appropriation des Quais par les riverains et les usagers sont effectivement une des priorités définies par le Maire pour cet aménagement. Si une piétonisation totale des Quais poserait d'évidents problèmes en termes d'accès au centre-ville et pour les riverains, ainsi qu'en termes de report de circulation, l'atelier de concertation a proposé de créer une esplanade piétonne sur la partie la plus fréquentée des quais, à savoir le quai des Bateliers entre la place du Corbeau et la rue Ste Madeleine. Cette esplanade sera couplée avec une zone de rencontre sur le reste du quai des Bateliers et des zones 30 sur les autres quais.

Cet aménagement permettra de relier les quartiers piétonniers de la Grande Ile et de la Krutenau et de dynamiser ainsi les commerces. Par ailleurs, cela permettra de supprimer le trafic de transit sur les Quais et donc d'apaiser la circulation sur l'ensemble du secteur. Enfin, cette solution présente l'avantage de ne pas perturber les accès actuels à la Grande Ile.

La faisabilité de cette proposition pourra être validée ou invalidée suite à la coupure du quai des Bateliers entre le 4 juin et le 22 juillet du fait des travaux de remplacement d'une canalisation d'eau potable.

Pendant cette période, des comptages seront faits sur l'ensemble du quartier de la Krutenau afin de déterminer l'impact en termes de circulation et les reports éventuels du trafic des quais sur d'autres voies.

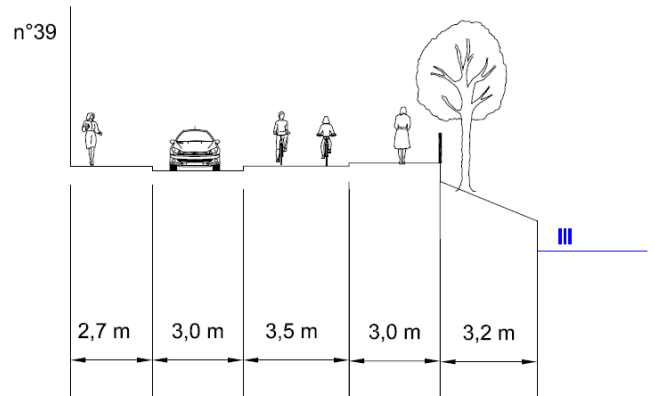
Mettre les quais à sens unique (avec piste cyclable)

11 propositions formulées sur la carte souhaitent un sens unique sur les Quais (ou uniquement sur le quai des Bateliers) avec dans l'objectif de réduire la circulation automobile et d'améliorer le confort pour les piétons et les cyclistes. Ces propositions sont plutôt bien accueillies, la plus populaire totalisant 120 « pour » et 12 « contre ». Cette proposition est également citée près de 190 fois dans les questionnaires.

Cette proposition est effectivement intéressante au premier abord et a été étudiée au sein des ateliers de concertation (voir notamment la présentation de l'atelier 3 dans la partie « actualités »).

Cette proposition a finalement été écartée pour les raisons suivantes :

- Cela nécessite de dévier la ligne de bus n°10
- Dans cette solution, les piétons ne pourront pas s'approprier les Quais : les trottoirs ne sont que peu agrandis, les traversées d'un trottoir à l'autre seront difficiles du fait de la piste cyclable et de la voie de circulation.
- Il n'y a plus aucun arrêt possible pour les livraisons, la dépose, etc. avec le risque que celles-ci se fassent sur la piste cyclable.
- La mise à sens unique sera un facteur d'accélération de la vitesse, les véhicules n'étant plus gênés ni par les bus ni par les vélos.



Exemple de profil en travers avec sens unique et piste cyclable au droit du n°39 Quai des Bateliers

Zone 30/ zone de rencontre

4 propositions ont pour objet d'apaiser la circulation par le biais d'une zone 30 ou d'une zone de rencontre. Cette proposition est également citée près de 70 fois dans les questionnaires.

Cette proposition a également été étudiée lors des ateliers de concertation.

Elle a été retenue mais couplée avec la création d'une aire piétonne sur une partie du quai des Bateliers, de manière à faire baisser significativement le trafic sur l'ensemble des Quais.

En effet, à l'heure actuelle, le trafic par sens sur le quai des Bateliers par exemple, est de 400 véhicules/heure à l'heure de pointe du soir. On considère généralement que pour fonctionner une zone de rencontre doit accueillir au maximum 100 à 200 véhicules/heure (à titre d'exemple le trafic sur la rue des Frères avant réaménagement était de 90 véhicules/heure à l'heure de pointe), au-delà les piétons ne se sentent pas suffisamment en sécurité pour déambuler sur toute la surface et s'approprier l'espace.

Une simple zone de rencontre ou zone 30 ne paraît donc pas suffisante pour supprimer le trafic de transit.

Cette solution sera cependant étudiée plus en détail suite à l'expérimentation menée actuellement avec les travaux d'eau sur le Quai des Bateliers.

Supprimer le stationnement pour élargir le trottoir et/ ou créer une piste cyclable

7 propositions visent à supprimer le stationnement pour élargir les trottoirs côté commerce ou libérer de la place pour les vélos (soit sur l'ensemble des Quais, soit uniquement quai des Bateliers). La plus appréciée totalise 208 « pour » et 12 « contre ».

Cette proposition est également citée près de 190 fois dans les questionnaires.

Cette proposition présente l'avantage d'être facilement mise en œuvre sans investissement lourd. Cependant, elle ne répond pas aux objectifs du projet de réduire la circulation sur les Quais en supprimant le trafic de transit, d'améliorer le confort des cyclistes et de permettre une appropriation des Quais par les riverains et les promeneurs.

Créer un ponton sur l'eau ou un encorbellement pour élargir le quai

6 propositions souhaitent pouvoir faire un cheminement piéton et/ou vélos le long de l'eau soit au niveau de l'eau par ponton, soit au niveau du quai par encorbellement.

Cette proposition est également citée près de 80 fois dans les questionnaires.

Ces propositions, bien que séduisantes, n'ont pas été retenues tout d'abord pour une question financière. En effet, la réalisation d'un ponton ou d'un encorbellement engloiterait tout le budget alloué à l'opération et ne permettrait pas d'agir sur les espaces publics existants. Par ailleurs, l'espace vert situé le long du quai des Bateliers est classé dans le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Strasbourg) et les arbres doivent être conservés. Il n'est donc pas possible de couvrir cet espace. Enfin, aménager un ponton sur l'Ill réduirait la largeur navigable, ce qui ne sera pas accepté par VNF (Voies Navigables de France), propriétaire du cours d'eau.

Piste cyclable

5 propositions demandent une piste cyclable sans plus de précisions. Cette proposition est également citée près de 150 fois dans les questionnaires.

Sur le quai des Bateliers, la seule solution est de mettre la chaussée à sens unique mais cette solution a été écartée (voir ci-dessus). Il ne sera donc pas possible de créer une piste cyclable sur le Quai des Bateliers, néanmoins le passage de ce quai en aire piétonne et zone de rencontre permettra d'améliorer très nettement le confort des cyclistes qui pourront alors circuler en toute sécurité en étant prioritaire sur les automobilistes. Par ailleurs, la diminution du trafic sur l'ensemble des quais sera bénéfique.

Sur d'autres quais plus larges comme le quai des Pêcheurs, l'opportunité de réaliser une piste cyclable pourra être étudiée.

Transport en commun/ bus de tourisme :

4 propositions visent à améliorer ou conserver la ligne de bus n°10 que ce soit en la transformant en navette électrique ou en la reportant éventuellement sur la rue des Orphelins. Près de 45 personnes ont fait également des propositions dans ce sens dans le questionnaire. Il est à noter que 2 propositions demandent la suppression des arrêts de bus de tourisme sur la place du Corbeau.

Concernant la ligne 10, il n'est pour l'instant pas envisagé de la dévier, cette ligne étant bien utilisée et ayant même connu une augmentation de sa fréquentation en 2015. Un bus

électrique est actuellement testé sur cette ligne et le développement de ce type de bus est un objectif de la CTS.

Les travaux d'eau réalisés en juin et juillet 2016 sur le quai des Bateliers vont nécessiter de dévier la ligne 10 sur la rue de Zurich et la rue des Orphelins. Cela sera alors l'occasion d'évaluer les impacts de cette déviation sur le temps de trajet et sur les usagers.

Concernant les bus de tourisme, il n'est effectivement pas souhaité que les déposes illégales continuent à se faire place du Corbeau comme ça peut se pratiquer actuellement. Des discussions auront lieu avec les guides et entreprises de tourisms pour trouver une solution qui convienne à chacun.

Se déplacer sur l'eau :

7 propositions se rapportent à cette notion de déplacement sur l'eau : barqu'hop, faire du kayak, vaporetos,... La proposition de mise en place d'un vaporetto est même l'une des plus plébiscitée du site avec 550 « pour » pour 8 « contre ».

Cette proposition est également citée près de 30 fois dans les questionnaires.

Cette idée de navette fluviale n'est pas nouvelle et avait déjà été étudiée il y a plusieurs années par la collectivité. Elle n'est cependant pas simple à mettre en œuvre car outre l'investissement dans les bateaux, il faut également aménager des embarcadères pour les arrêts qui n'existent pas actuellement. Elle ne pourra donc pas être réalisée dans le cadre du projet des Quais mais peut-être à plus long terme.

Concernant la navigation individuelle sur l'III, il faut savoir que VNF n'est pas opposé à ce que des associations demandent à faire du kayak ou autre sur l'III. Par ailleurs, VNF a également en projet de développer le transport par voies d'eau (fret, plaisance,...) sur l'III. Des projets sont à l'étude en ce sens.

Divers :

Diverses propositions nous ont alertés sur des problèmes ponctuels auxquels il conviendra de trouver une réponse dans la suite des études, notamment :

- Le débouché de la rue Ste Madeleine
- Le carrefour du pont St Guillaume et de la rue de Zurich
- Le débouché de la passerelle de l'Abreuvoir
- Le carrefour Quai des Pêcheurs/avenue de la Marseillaise.



CADRE DE VIE

Accéder à l'eau

7 propositions ont pour objet d'améliorer les rapports avec l'III et notamment de pouvoir s'appropriier les berges ou mieux contempler l'eau.

Cet aspect a également été cité plus de 120 fois dans les questionnaires.

C'était un des objectifs initiaux du projet et cela fera effectivement partie du travail du maître d'œuvre pour la suite des études. Plusieurs pistes ont déjà été évoquées lors des ateliers de

concertation : pouvoir s'appropriier par endroit l'espace vert du quai des Bateliers avec la création de gradins ou de promontoires (de manière ponctuelle uniquement, les arbres étant classés au PSMV et dans un souci de préservation de la biodiversité) ; améliorer les rapports entre le quai haut (trottoir) et le quai bas (terrasses des péniches) sur le Quai des Pêcheurs ; rendre l'espace vert de la place Marie Leszynska accessible ; aménager le square Finkwiller pour le rendre plus attractif ; etc.

Aménagements/ équipements

Beaucoup de propositions concernent des petits aménagements ponctuels ou l'installation de mobilier pour mieux s'approprier et profiter des Quais : bancs (pour les lycéens et pour les autres), des endroits où s'abriter, des barbecues en libre service, des points d'eau, des brumisateurs, des tables pour jouer aux échecs, des jeux pour enfants, etc.

Ce souci d'appropriation de l'espace public pour la détente, la promenade ou les animations se retrouve également dans les questionnaires.

Toutes ces propositions seront envisagées lors des études en tenant compte cependant des contraintes de gestion et d'entretien, mais également des nuisances potentielles sur les riverains. En particulier, un concours artistique sur les sièges est envisagé.

Joutes nautiques :

C'est une des propositions les plus appréciées du site avec 544 « pour » et 4 « contre » et 3 propositions vont dans ce sens.

C'est également une volonté du maire de Strasbourg de revoir les joutes nautiques sur ce site historique. Cela devrait pouvoir se faire dès cette année puisque une rencontre avec les zurichois est prévue le dimanche 17 juillet au matin (sauf en cas de gros orage).

Développement durable :

Beaucoup de propositions ont un lien avec le développement durable et le partage : des boîtes permettant l'échange (de livre, d'objets voire de nourriture), des fruits et légumes en libre-service, des matériaux limitant la pollution, des informations sur la biodiversité, ...

Ces préoccupations rejoignent celles de la collectivité, en particulier dans le choix de matériaux innovants ou la préservation de la biodiversité. Le principe des boîtes à livre est également très intéressant et sera pris en compte dans l'aménagement.

D'autres propositions comme les incroyables comestibles ou le réfrigérateur libre-service semblent devoir plutôt être portées par des associations que par la collectivité mais nous sommes tout à fait favorables à ces idées.

Aménager une « placette Saint Guillaume »

3 propositions portent sur cet espace et l'une d'entre elles a reçu 150 « pour » et 11 « contre ».

Il y a effectivement quelque chose à imaginer à cet endroit qui est un carrefour entre les flux de la Krutenau, du centre-ville et des Quais. La piste cyclable qui passe devant les commerces n'ait pas très lisible et génère des conflits piétons/cyclistes. L'église Saint Guillaume n'est pas mise en valeur.

Ce sera donc un des enjeux du projet de définir comment simplifier les échanges sur ce carrefour en mettant en valeur le patrimoine et les commerces.

Marché :

5 propositions évoquent la possibilité de créer un marché sur ou à proximité des Quais.

Ces propositions dépassent le projet d'aménagement des Quais mais pourront se discuter à plus long terme... Le message est passé auprès des services concernés.



La catégorie patrimoine a fait émerger des propositions très variées : street-art, parcours numérique, carte de l'Europe, bas-relief, mise en valeur des monuments et façades remarquables,...

Ces propositions ont été transmises au service de la culture qui les étudie et qui proposera un parcours touristique plus lisible que ce qui peut exister actuellement. Le Musée Alsacien est également très impliqué dans le projet et réfléchit sur les possibilités pour investir l'espace public afin de rendre ce musée plus visible.

La municipalité évoque également la possibilité de missionner des artistes pour quelques œuvres d'art sur le quai. Enfin, un éclairagiste sera associé à l'équipe de maîtrise d'œuvre pour proposer une mise en valeur des Quais la nuit.

Une chose est sûre : « les affreux lampadaires » seront changés !!